

Toutes les rubriques du formulaire doivent être renseignées afin de traiter la demande

❖ **DEMANDEUR**

- Statut :
 - Personne morale du secteur non marchand pertuisienne (ex. : Association, ...)
 - Commerçant ou artisan pertuisien
 - Particulier, activité non commerciale pertuisien
 - Association, syndicat ou comité d'entreprise non pertuisien
 - Etablissement public
- Dénomination de la structure :
- Nom du Président(e) ou responsable de la structure :
- Adresse :
- Code Postal : Ville :
- Téléphone : Association / Référent :
- Mail : Association / Référent :
- Personne référente :
- Qualité :
- Téléphone : Portable / Référent :

LIEU SOLLICITÉ : *A respecter impérativement / Cocher la salle sollicitée*

INFOS SALLES	CAPACITE D'ACCUEIL MAXIMUM (1)	HEURE DE FERMETURE (1)	CHOIX (2)
Maison de la Culture Salle Léo Ferré	20	22h00	
Maison de la Culture - Salle Mozart	20	22h00	
Maison de la Culture - Salle Polyvalente	120	22h00	
Maison de la Culture - Salle Jacques Brel (1er Etage)	30	22h00	
Verdun : SYRAH (Petite salle)	19	23h00	
Verdun : CARIGNAN (Moyenne salle)	90	23h00	
Verdun : GRENACHE (Grande salle)	160	23h00	
Espace Georges JOUVIN (Salle des fêtes)	500	02h00	
Chapelle de l'Hôpital	280	22h00	
Les Escourts	180	22h00	
Clos des Jardins	60	23h00	

❖ **OBJET DE LA DEMANDE REGULIERE OU PONCTUELLE : (compléter une fiche par demande)**

- Objet de la demande (cours, ateliers, animation, AG, Expositions, conférences...) : à préciser

.....
.....

Pour l'année scolaire 2021/2022

Demande régulière* :

Demande ponctuelle * :

*Cocher la demande sollicitée

- Dates ou créneaux souhaités :
- Horaires de réservation (à compléter impérativement) :
 - Ouverture :H..... / Fermeture : H
- Horaires public :
 - Ouverture :H..... / Fermeture : H
- Nombre de personnes attendues (Compris personnes organisatrices):
- Repas Apéro (Aucun apéritif, goûter et repas ne seront autorisés dans les salles Verdun)
- Traiteur : oui non
- Entrée payante : Entrée gratuite :



POUR LES VACANCES SCOLAIRES

Présence pendant la semaine des vacances scolaires :

- Toussaint : oui non Du 25 au 31 octobre 2021
- Hiver : oui non Du 07 au 13 février 2022
- Printemps : oui non Du 11 avril au 16 avril 2022

Nous vous informons des dates de fermeture des salles, les jours fériés ainsi que la deuxième semaine des vacances scolaires pour entretien et maintenance. :

- Toussaint : Du 1^{er} novembre au 7 novembre 2021
- Noël : Du 18 décembre 2021 au 02 janvier 2022
- Hiver : Du 14 février au 20 février 2022
- Printemps : Du 19 au 24 avril 2022

❖ **BESOIN EN MATÉRIEL** (les salles sont équipées en tables et chaises)

Non Oui Compléter la fiche spécifique "demande de matériel" ci-jointe

❖ **INFORMATIONS DIVERSES À COMMUNIQUER**

Signature et cachet

Date de la demande



Direction des Affaires Culturelles
tél : 04.90.79.56.37 Courriel : maison.culture@mairie-pertuis.fr
Site officiel : www.ville-pertuis.fr

Le courrier doit exclusivement être adressé à M. le Maire sous forme impersonnelle
Hôtel de Ville – rue Voltaire – CS 737 – 84120 PERTUIS